

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut de Travail Social et de Recherche Sociale - Meaux - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Institut de Travail Social et de Recherche Sociale - Meaux - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (50352)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut de Travail Social et de Recherche Sociale - Meaux - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (50352)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	40	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en sciences humaines	Notes de première, de terminale voire du baccalauréat des disciplines citées dans le rapport public 2025 (pour les bacheliers). Notes dans la dernière année d'études dans l'enseignement supérieur ou notes de dernière année d'études (pour les candidats en réorientation ou reconversion)	Très important
	Résultats dans les autres disciplines scolaires	Notes de première, de terminale voire du baccalauréat des disciplines citées dans le rapport public 2025 (pour les bacheliers). Notes dans la dernière année d'études dans l'enseignement supérieur ou notes de dernière année d'études (pour les candidats en réorientation ou reconversion)	Très important
	Résultats dans les autres disciplines scolaires	Notes des enseignements de spécialités listés dans le rapport public 2025	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de première et de terminale. Résultats anticipés des épreuves du baccalauréat de Français. Rédaction du projet de formation. Rédaction des items de l'onglet « Activités et centres d'intérêts » (sur la forme)	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Méthodologie et autonomie dans le travail	Champs "Méthode de travail" et "Autonomie" de la fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être	Implication, rigueur	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de première et de terminale	Très important
	Compétences relationnelles, attitude	Appréciations des professeurs portées sur les bulletins de première et de terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, personnalisation et authenticité de la candidature	Rubrique "Projet de formation"	Essentiel
	Cohérence avec le projet professionnel	Rubriques « Projet de formation » et « Activités et centres d'intérêts »	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Sensibilisation professionnelle	Rubrique « Activités et centres d'intérêts » (sur le fond)	Essentiel
	Engagement citoyen	Champs "Engagement citoyen" de la fiche avenir, Rubriques : "Activités et centres d'intérêts" et/ou "Question" et/ou "Document"	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Des résultats insuffisants dans les enseignements académiques

L'absence à une épreuve orale d'admission

Le manque d'authenticité ou une démonstration insuffisante de la motivation

Un savoir-être inadéquat avec l'exercice d'un métier dans le domaine du travail social

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La mise en oeuvre des modalités d'examen des vœux s'est faite par l'évaluation complète du dossier de candidature, par un jury connaisseur du champ social et médico-social. Elle a été complétée d'un entretien, en présentiel, destiné à vérifier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession lorsque cela a été nécessaire. Toute absence du candidat à l'épreuve orale a été éliminatoire. Le caractère qualitatif de la candidature a été apprécié par la cohérence d'ensemble du dossier, sa personnalisation et son caractère authentique. Les autres éléments suivants ont pu être examinés : qualité rédactionnelle du projet de formation, parcours pré professionnel ou professionnel, motivation à entrer en formation et sa faisabilité, représentation du métier envisagé et cohérence du projet dans son ensemble. Par ailleurs, la commission d'examen des vœux a eu recours à un traitement algorithmique concernant les notes des bulletins de première et des deux premiers trimestres de terminale- ou dans certains cas du premier semestre de terminale- et du baccalauréat, ainsi que pour transformation, en notes chiffrées, des appréciations qualitatives du professeur principal et du chef d'établissement portées sur la fiche avenir. La commission d'examen des vœux s'est basée sur l'ensemble de ces éléments pour apprécier l'intérêt des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir une réelle appétence pour le travail social et mesurer les exigences liées à l'accompagnement de personnes fragilisées

Démontrer une candidature sincère, authentique et avisée; veiller à renseigner toutes les rubriques du dossier

Faire preuve d'une certaine maturité

Expliciter le choix de l'apprentissage, appuyer le projet de formation sur des expériences concrètes et précises en lien avec le secteur social

Faire référence à d'éventuelles rencontres avec des professionnels et recherches, ayant permis d'avoir une vision concrète et réaliste du métier visé

Joindre tout document valorisant la candidature (CV, lettre de recommandation)

Anticiper la faisabilité du projet de formation (démarches auprès d'employeurs, conditions d'entrée en formation en apprentissage)

Prévenir le service admission en cas d'absence ou de retard à l'épreuve orale

Assister aux JPO, Webinaires, Journées d'immersion, organisés par l'IRTS et consulter attentivement le site internet de l'IRTS IDF

Signature :

Philippe ROPERS,

Directeur de l'établissement Institut de Travail
Social et de Recherche Sociale - Meaux